
SEINE NORD INFOS

La lettre de liaison de l'Association Seine-Nord Europe

- Numéro 6 – Décembre 2009 -

Editorial

par Philippe MARINI, Président

*Sénateur Maire de Compiègne, Rapporteur
général de la Commission des Finances au Sénat*



Ouvrons le dialogue compétitif lié au PPP de Seine-Nord Europe pour assurer le lancement des travaux en 2012

La loi dite « Grenelle 1 » adoptée le 3 août 2009 a confirmé la réalisation de Seine-Nord Europe, devenu l'un des projets symboliques du Grenelle de l'environnement porté par le Président de la République et ses ministres. Seine-Nord Europe constituera l'une des principales infrastructures de transport amenées à relever le défi des objectifs fixés par cette même loi : « *faire évoluer la part modale du non-routier et non-aérien de 14 % à 25 % à l'échéance 2022* ». Seine-Nord Europe participera aussi à nos efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'ensemble des étapes franchies en 2009 a permis d'ouvrir la voie au lancement du partenariat public-privé qui s'est traduit par la candidature des groupements menés respectivement par Bouygues Travaux Publics et Vinci Concessions à l'avis d'appel à concurrence rendu public le 3 avril 2009. Notre association s'est particulièrement investie dans ces étapes préparatoires. Les différents séminaires qu'elle a organisés, à la demande du Préfet coordonnateur, sur les thématiques « tourisme » et « plates-formes » ont permis de mobiliser les territoires, de structurer leur expression et de recenser les projets connexes à Seine-Nord Europe. Ce travail a abouti à la réalisation du « Livre Blanc des acteurs territoriaux » qui fera partie intégrante du dossier remis aux candidats. A l'avenir, notre association poursuivra son rôle d'aiguillon auprès des responsables ministériels, des parlementaires, des élus et des milieux économiques mais également sur le terrain, afin d'aider le projet à s'ancrer au cœur des territoires. Il apparaît en effet essentiel de maintenir un niveau d'information permanent des territoires sur Seine-Nord Europe afin de conforter la mobilisation de tous les acteurs et de les sensibiliser aux opportunités territoriales liées aux voies navigables et à une logistique multimodale.

L'heure est maintenant venue de franchir une nouvelle étape vers la mise en chantier du projet. C'est pourquoi notre association demande à ce que le Dossier de Consultation des Entreprises relatif au PPP Seine-Nord Europe soit officialisé et remis aux entreprises dans les toutes prochaines semaines. Ce dossier est techniquement prêt selon le maître d'ouvrage. Retarder ce lancement ne pourrait être que contre-productif. Il faut aujourd'hui un signal fort en direction de l'Europe, des territoires et des groupements candidats.

L'association demande un lancement urgent du dialogue compétitif relatif au PPP Seine-Nord Europe



De gauche à droite : Alain GEST, Président de Voies navigables de France (VNF), Jean-François DALAISE, Vice-Président et Secrétaire général de l'association, Philippe MARINI, Président de l'association

d'Appel Public à Concurrence (AAPC) a été lancé le 3 avril 2009, ouvrant la procédure de sélection du partenaire privé qui réalisera le canal dans le cadre d'un partenariat public-privé. Le 18 juin 2009, le ministère du Développement durable annonçait que deux dossiers de candidature avaient été reçus provenant des groupements menés par Bouygues Travaux Publics et Vinci Concessions. Au niveau européen, afin de coordonner le projet de liaison fluviale européenne Seine-Escaut, la France et les régions belges de Flandre et de Wallonie viennent de créer la Commission Intergouvernementale (CIG) Seine-Escaut, qui prend la suite du Comité Seine-Escaut créé en 2005. La première réunion de cette instance européenne, qui s'est tenue mardi 3 novembre 2009 à Paris, a été saluée par Karla PEIJS, coordonnatrice européenne des projets fluviaux.

La motion votée lors de l'AG 2009

Au Sénat, les membres de l'association ont adopté une motion intitulée « **Pour un lancement urgent du dialogue compétitif relatif au PPP Seine-Nord Europe** ». Extraits.

« Toutes les conditions semblent aujourd'hui réunies pour franchir une nouvelle étape vers la mise en chantier de Seine-Nord Europe. C'est pourquoi l'association demande que le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) relatif au PPP Seine-Nord Europe soit lancé dans les toutes prochaines semaines. Le lancement de ce Dossier de Consultation des Entreprises, qui comprend entre autres pièces le programme fonctionnel du futur canal, le projet de contrat et le règlement de consultation, marquera l'ouverture de la dernière étape avant la mise en chantier : le dialogue compétitif avec les candidats déclarés. »

« L'association Seine-Nord Europe ne doute pas que l'Etat et le maître d'ouvrage, VNF, mobiliseront tous leurs moyens pour respecter les dates de mise en chantier, prévue fin 2011/début 2012, et d'ouverture du canal à la navigation, prévue pour 2015. »

L'Assemblée Générale 2009 de notre association s'est déroulée au Sénat, le lundi 30 novembre 2009, en présence de nombreux acteurs territoriaux, décideurs du transport fluvial et parlementaires.

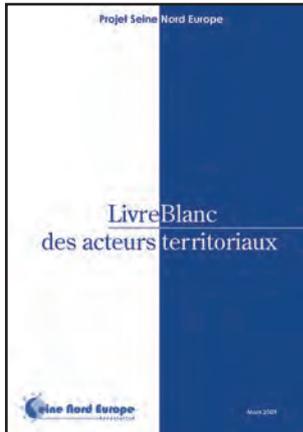
Les membres de l'association Seine-Nord Europe se sont tout d'abord félicités des progrès enregistrés par le projet Seine-Nord Europe. Inscrit au cœur de la loi dite « Grenelle 1 » du 3 août 2009, ce projet est devenu un symbole du Grenelle de l'environnement et d'une politique volontariste de report modal. Suite au protocole d'intention signé avec les régions, l'Avis

Sur le terrain, Nicolas BOUR, Directeur de la mission Seine-Nord Europe, a souligné que 1850 ha de réserves foncières ont déjà été réalisées sur les 2450 ha d'emprise du projet et qu'à la fin 2009, 1200 ha auront fait l'objet de sondages archéologiques.

Thierry DUCLAUX, Directeur Général de VNF, a précisé pour sa part que 20 millions de travaux ont été et seront engagés sur le projet Seine-Nord Europe dans le cadre du plan de relance pour l'économie.

S'appuyant sur la motion votée par les membres, Philippe MARINI a rappelé en conclusion qu'il convenait désormais d'ouvrir, dans les prochaines semaines, le dialogue compétitif avec les groupements candidats pour éviter tout retard, tout risque d'enlèvement ou de démobilisation de la part de l'ensemble des acteurs impliqués. (voir ci-contre).

Le bilan de la mission confiée à l'association sur la structuration des attentes des territoires liés au projet



Rappelé lors de l'AG par Pierre GAUDIN, Secrétaire Général pour les affaires régionales de Picardie, l'enjeu de la mission confiée à notre association par le Préfet coordonnateur du projet Seine-Nord Europe en début d'année 2008 était de faire remonter les attentes et les projets des territoires, sur les thématiques « plates-formes multimodales » et « tourisme », afin de valoriser l'ouvrage au regard de l'ensemble de ses fonctionnalités. Pour mener à bien cette mission, l'association a fait appel à différents consultants spécialisés et organisé cinq séminaires territoriaux, deux sur chaque thématique de septembre à novembre 2008, et un dernier en janvier 2009 destiné à valider avec l'ensemble des contributeurs la synthèse proposée dans le « Livre Blanc des acteurs territoriaux ». Outre cette synthèse, le « Livre Blanc » présente *in extenso* les 56 contributions écrites reçues par l'association dans le cadre de cette mission.

Invités à intervenir lors de l'AG, André SALOMÉ, Président de la Communauté de Communes du Pays Neslois, et Éric FRANCOIS, Président de la Communauté de Communes de Haute-Somme, ont fait respectivement le point sur les principaux enseignements de ces séminaires et contributions en ce qui concerne les plates-formes multimodales et le tourisme.

Au sujet des plates-formes multimodales qui seront adossées au futur canal, les acteurs territoriaux ont fait part de leur volonté d'être des acteurs à part entière de leur gouvernance. Les populations devront s'approprier ces nouveaux nœuds d'échange et les développer dans une logique de développement durable. Les points qui restent à travailler concernent l'accessibilité routière de ces plates-formes et leur desserte ferroviaire, le développement industriel de ces sites ainsi que les questions liées à l'accueil et à la formation des emplois mobilisés sur le chantier. André SALOMÉ a insisté sur les nécessaires efforts de coordination et d'information à mettre en œuvre, un domaine sur lequel l'association pourrait jouer un rôle clé.

Sur la thématique « tourisme », Éric FRANCOIS a mis en lumière les enjeux du foncier, de la mise en réseau et de l'environnement. Souhaitant être étroitement associés à l'offre touristique liée au futur canal, les acteurs consultés ont souligné l'importance de transformer les simples visites en véritables séjours. Dans cette perspective, le produit phare semble être les croisières. Des ports de plaisance et des haltes nautiques devront être aménagés, tout comme des bases de loisirs et des voies vertes permettant une circulation douce. Pour cela, la création de produits et d'équipements touristiques liés au futur canal devra être envisagée sous une offre au label unique du type « *Seine-Nord Europe Valley* ».

Le « Livre Blanc des acteurs territoriaux » est téléchargeable sur notre site web (onglet gouvernance) : www.seine-nord-europe.asso.fr

L'intervention d'Alain GEST, Président de VNF

En ouverture de son intervention, Alain GEST, Député de la Somme et Président de VNF, a remercié l'association Seine-Nord Europe pour la qualité du travail réalisé dans le cadre de la mission de structuration des attentes des territoires. Il estime qu'à l'avenir, ce travail de pédagogie et de sensibilisation mené par l'association doit être poursuivi auprès des territoires concernés.

En ce qui concerne le financement du projet, les négociations se poursuivent avec les collectivités territoriales, et notamment les Conseils généraux, tant pour le financement du projet en lui-même que pour celui des plates-formes multimodales et de leurs aménagements connexes. Le Président de VNF note qu'aujourd'hui, ce schéma de financement faisant appel aux collectivités est appliqué à tous les grands projets d'infrastructure.

En conclusion, Alain GEST a précisé que jusqu'ici, VNF a respecté le calendrier initial du projet, permettant d'envisager une mise en service en 2015. Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) est, selon lui, techniquement prêt. Il reste désormais à obtenir le feu vert de l'Etat pour sa diffusion auprès des groupements candidats. Dans cette perspective, la mobilisation et les soutiens apportés au projet ne doivent pas faiblir.

Les collectivités territoriales étroitement associées dans la procédure de PPP et à la réalisation des plates-formes

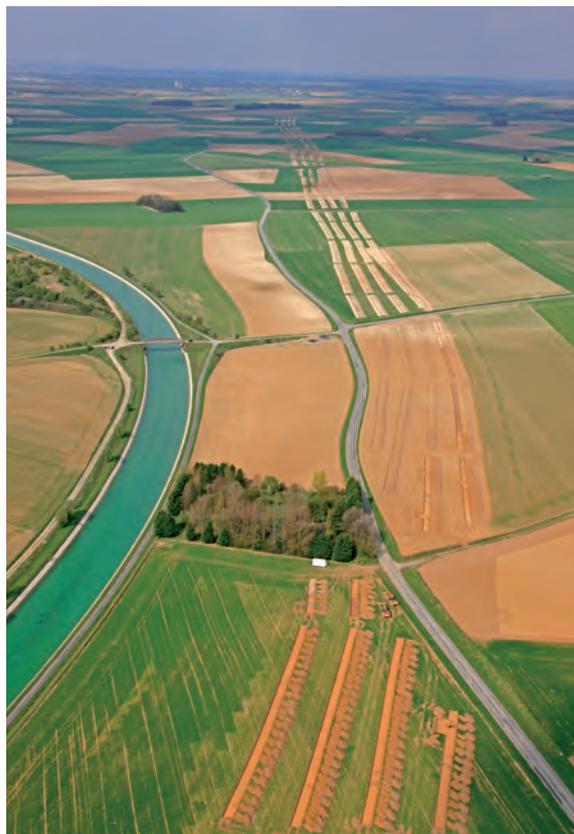
Les responsables de VNF présents à notre Assemblée Générale sont revenus sur la contribution des territoires à l'enrichissement du projet et sur leur association à sa gouvernance.

Dans le cadre de la procédure de PPP, la valorisation des territoires sera un critère pris en compte dans la sélection du candidat, a précisé Thierry DUCLAUX, Directeur Général de VNF. Cela comprend la valorisation socio-économique du projet, l'optimisation des fonctions de l'ouvrage et des activités complémentaires, la contribution au développement territorial et la qualité des relations avec les collectivités concernées.

Dans cette optique, le « Livre Blanc des acteurs territoriaux » a fait partie intégrante du dossier remis aux candidats lors de l'AAPC d'avril 2009, a indiqué Nicolas BOUR, Directeur de la mission Seine-Nord Europe de VNF. Des échanges avec les collectivités liés à la valorisation des territoires auront lieu durant les phases du dialogue compétitif.

En ce qui concerne la réalisation des futures plates-formes multimodales, le mode de gouvernance et la structure de portage de ces plates-formes n'ont pas encore été définis. Néanmoins, il est acquis aujourd'hui que les collectivités territoriales seront associées au développement et à l'aménagement de ces plates-formes multimodales.

Avec la signature du protocole d'intention entre l'Etat et les Régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie et Ile-de-France, le financement du projet a fait un pas important, a rappelé Nicolas BOUR. Pour rappel, l'Etat devrait financer le projet à hauteur de 900 M€, les Régions à hauteur de 650 M€, sur 900 M€ attendus des collectivités territoriales, l'Europe à hauteur de 330 M€, tandis que le partenaire privé devrait apporter 2,1 Mds €. La mission de financement confiée à Francis IDRAC, inspecteur général des finances en service extraordinaire et ancien Préfet, et Yves COUSQUER, ingénieur général des Ponts et Chaussées, poursuit ses auditions afin d'optimiser la participation des collectivités territoriales au co-financement du projet et leur association à la procédure de mise en concurrence.



*Sur le terrain, les prises de vue aériennes des opérations d'archéologie préventive dessinent déjà le tracé du canal
(photo VNF – DR)*

Calendrier prévisionnel du projet proposé par Voies navigables de France

Sélection des candidats et lancement du dialogue compétitif : décembre 2009 / janvier 2010

Dialogue compétitif : janvier 2010 / septembre 2011

Mise en place de la structure d'aménagement des plates-formes multimodales :
janvier 2010 / septembre 2011

Signature du contrat de partenariat : 2011

Début des travaux (hors travaux préparatoires) : 2012

Mise en service du canal : 2015

L'amélioration de la navigabilité sur l'axe Seine

Différents projets séquanais seront suivis de près par notre association ces prochaines années.

La mise à grand gabarit de la section entre Bray et Nogent-sur-Seine, qui devrait faire l'objet d'un débat public d'ici 2011 comme le fixe la loi dite « Grenelle 1 », est un projet fortement soutenu par notre association en raison du gisement de trafics qui pourrait être capté via cet aménagement.

Les différents projets d'aménagements logistiques prévus dans le Grand Port Maritime du Havre sont également très attendus. Notre association a émis le souhait que ces aménagements, dont la création d'un pôle multimodal en 2012, profitent de manière égale au transport fluvial et au transport ferroviaire.